RÈGLEMENT INTÉRIEUR

HORAIRES

• L'accueil et la prise en charge des enfants se fera entre 45 et 60 minutes avant le coup d'envoi. Le parent accompagner son (ses) enfant(s) à l'entrée située entre la tribune Sud et la tribune Rui.
• Après le match, les parents devront venir récupérer leur(s) enfant(s) dans les 15 minutes qui suivent le coup de sifflet final.

ORGANISATION GÉNÉRALE

Les enfants seront pris en charge par une équipe d'accompagnateurs, éducateurs à l'école de rugby ou professionnels de l'encadrement.
Un tour de cou sera prêté avec leur nom et le nom/ numéro de téléphone de l'adulte responsable.

INTERDICTION

• De circuler sans accompagnateurs dans l'enceinte du stade
• De partir avant l'heure prévue
• De dégrader les locaux et le matériel mis à disposition
• D'envahir le terrain sans autorisation de l'accompagnateur.

DROITS D'IMAGE

Nous vous informons que lors des animations du Petit kop, des photos des enfants peuvent être prises. Chaque parent ou responsable légal donne son autorisation par la signature de ce document pour une diffusion publique de ces photos sur le site internet, les réseaux sociaux ou autres supports de communication du club.
En cas de non respect de ce règlement, des sanctions peuvent être prises pouvant aller jusqu'au renvoi du membre selon la gravité de la faute commise.
Il est par ailleurs fortement déconseillé de prendre des objets de valeurs tels que bijoux, téléphones portables etc...

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e) responsable légal de
Atteste avoir pris connaissance avec mon enfant du règlement intérieur et des conditions générales d'accueil et de fonctionnement du petit kop et autorise mon enfant à participer aux activités organisées dans le cadre de cette opération.

Signature du responsable légal : **Signature de l'enfant :**